

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur se propose, sans engagement de sa part, **d'attribuer** par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : **AR 83 25 0445 01** Libre

Commune de Roquebrune-sur-Argens – Surface : 79 a 36 ca

Collet Redon - BR111(A)(B)(C) ;

Urbanisme : Agricole (PLU)

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site :
<http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **05/04/2026** par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès de :

SAFER PACA

Délégation Départementale : Var

La Gueiranne

Route du Vieux Cannet

83340 LE CANNET DES MAURES

Tel : 04 88 78 00 83

où des compléments d'information peuvent être obtenus, ou par voie dématérialisée sur le site <https://geo-paca.vigifoncier.fr/pubs/index.html> ➔



A Roquebrune Sur Argens, le

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)

Affiché du 11/03/26
au 6/04/26

